

Le plan vélo est un plan global du développement des itinéraires cyclables dans l'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Pour s'adapter davantage aux usages et au quotidien des Palois, le plan vélo repose sur l'extension et la continuité des itinéraires existants à Pau intra-muros avec d'ores et déjà une vision communautaire pour faire de Pau Béarn Pyrénées une agglomération exemplaire à l'horizon 2030.



Les cartes et les aménagements

Pistes, bandes ou

voies vertes : ces trois options sont aménagées en fonction de la typologie des voies empruntées, de la vitesse autorisée aux véhicules à moteur avec lesquels les vélos doivent cohabiter.



Les réalisations

A l'œuvre depuis 2014, Pau se classe d'ores et

déjà troisième au classement des pistes et bandes cyclables ou voies vertes sur des villes comparables : Angers, Antibes, Brest, La Rochelle, Lorient, Poitiers, Saint-Nazaire...



Plan vélo 2020

Des objectifs ambitieux ont été fixés pour le Plan

vélo.



Les bons plans

De nombreux acteurs facilitent le développement du vélo en ville aux côtés des collectivités territoriales.



Le principe directeur

Le plan vélo a pour but d'assurer les continuités

d'itinéraires cyclables sécurisés à partir de ceux existants, mais aujourd'hui discontinus et dispersés.



Les zones 30

La zone 30 en cœur de ville a pour effet d'apaiser les

comportements en milieu urbain contraint et donner la priorité aux cyclistes sur la chaussée.



Les nouveaux services innovants

La nouvelle offre

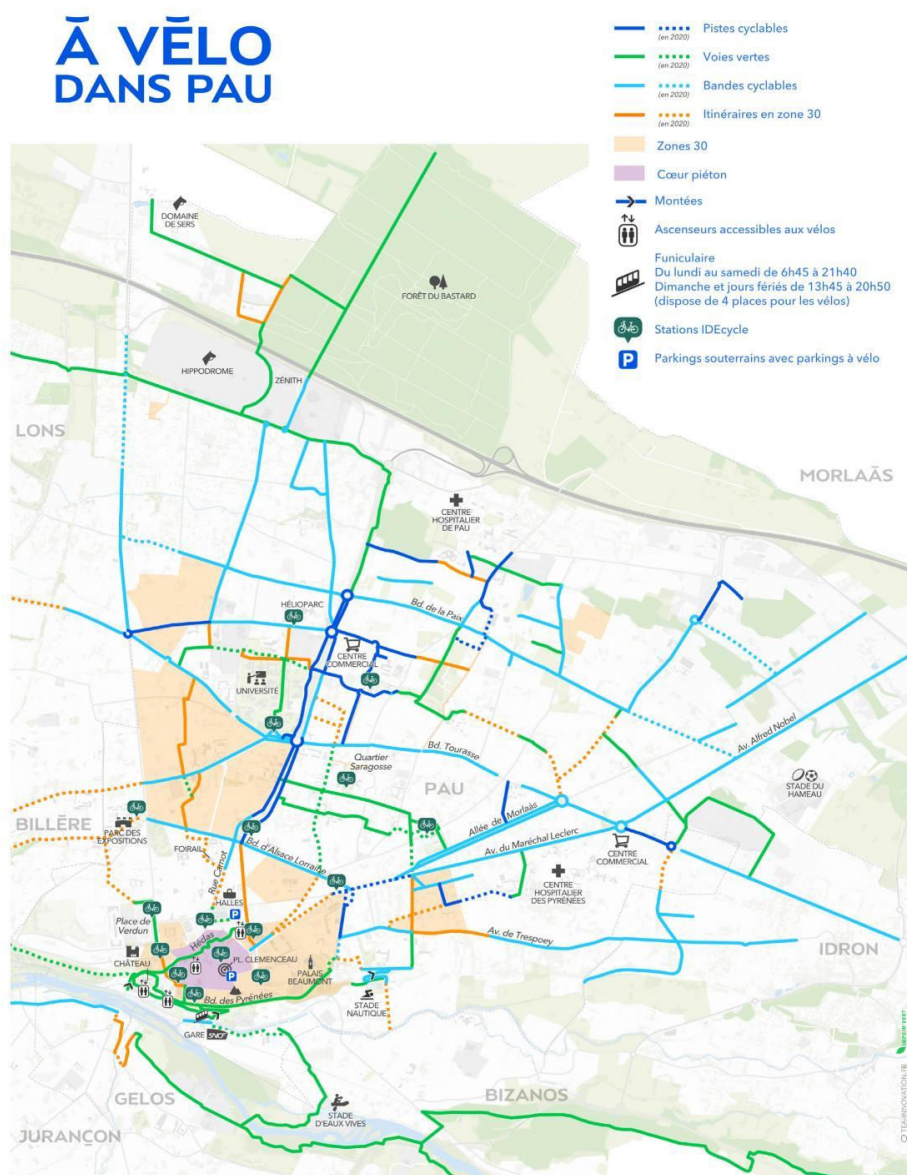
Idécycle favorise la politique volontariste menée à Pau.

Pistes, bandes ou voies vertes : ces trois options sont aménagées en fonction de la typologie des voies empruntées, de la vitesse autorisée aux véhicules à moteur avec lesquels les vélos doivent cohabiter.

Le plan vélo sur Pau
Définitions

Zoom sur le centre-ville

Le plan vélo sur Pau



Zoom sur le centre-ville



Définitions

Le choix n'est pas le même dans les rues à 50 km/h et dans les zones 30 que la Ville va multiplier.

La bande cyclable se trouve sur la chaussée, signalée par un marquage au sol. Une ligne continue ou discontinue et un pictogramme de vélo permettent de l'identifier. Elle est réservée strictement aux cyclistes.

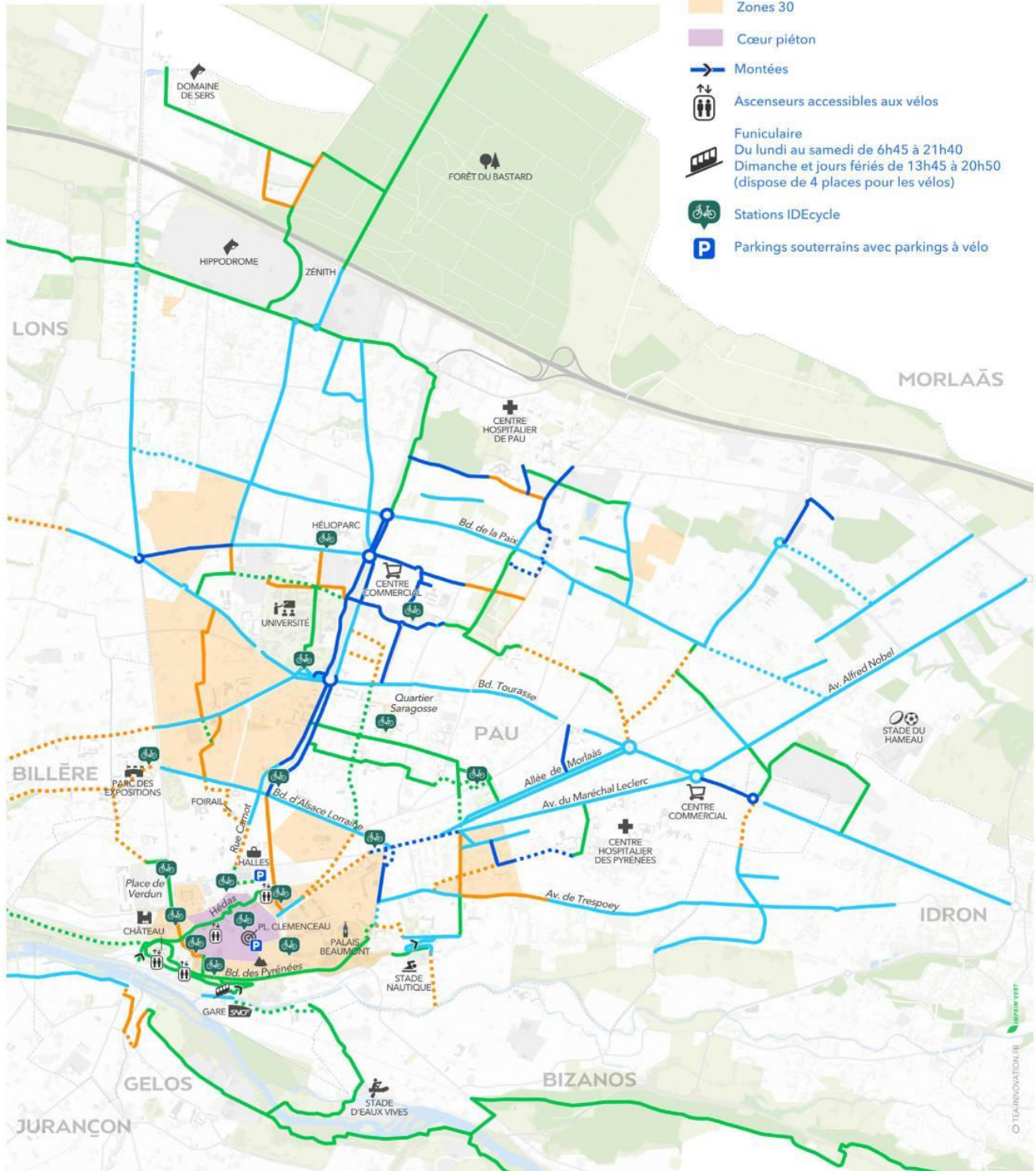
La piste cyclable est isolée et protégée des voies de circulation. Elle est installée sur un trottoir, elle est surélevée par un terre-plein ou matériellement séparée et donc sécurisée de la voie de circulation.

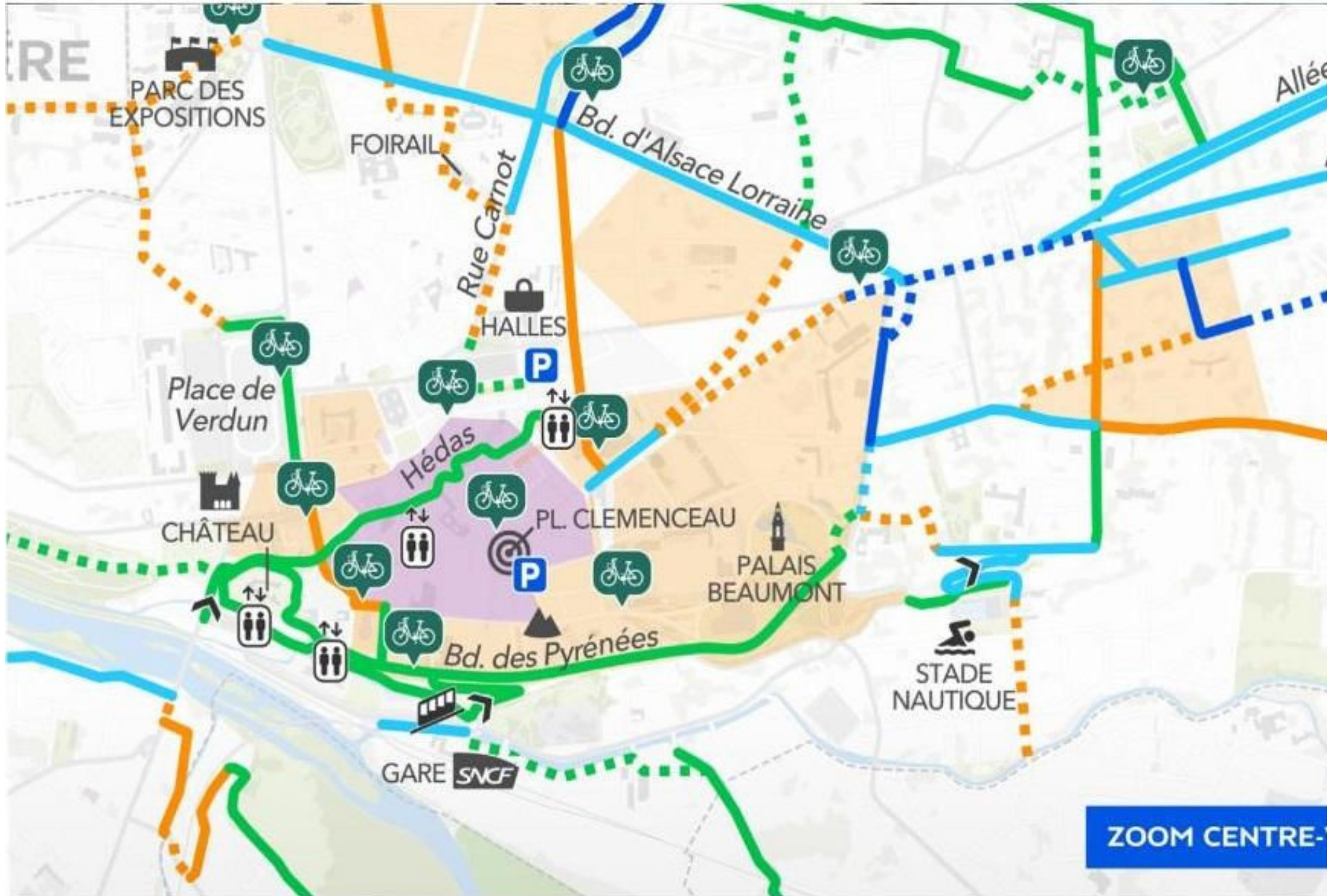
La voie verte est un aménagement destiné tout à la fois aux cyclistes, aux piétons, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et, dans certains cas, aux cavaliers. Exemple sur Pau : l'aménagement du Boulevard des Pyrénées.

La zone 30 forme un périmètre urbain clairement défini et identifié dans lequel la vitesse est limitée à 30 km/h.

À VÉLO DANS PAU

- ••••• Pistes cyclables (en 2020)
- ••••• Voies vertes (en 2020)
- ••••• Bandes cyclables (en 2020)
- ••••• Itinéraires en zone 30 (en 2020)
- Zones 30
- Cœur piéton
- Montées
-  Ascenseurs accessibles aux vélos
-  Funiculaire
Du lundi au samedi de 6h45 à 21h40
Dimanche et jours fériés de 13h45 à 20h50
(dispose de 4 places pour les vélos)
-  Stations IDEcycle
- P Parkings souterrains avec parkings à vélo





Le plan vélo a pour but d'assurer les continuités d'itinéraires cyclables sécurisés à partir de ceux existants, mais aujourd'hui discontinus et dispersés.

Les aménagements prennent en compte :

Le vélo au quotidien, dont le maillage des parcours s'appuiera sur l'épine dorsale constituée par la ligne de Bus à Haut Niveau de Service *Fébus*.

Les nouveaux parcours du vélo loisirs, à partir de grands itinéraires déjà existants.

Le développement très large des zones 30.

A l'œuvre depuis 2014, Pau se classe d'ores et déjà troisième au classement des pistes et bandes cyclables ou voies vertes sur des villes comparables : Angers, Antibes, Brest, La Rochelle, Lorient, Poitiers, Saint-Nazaire...

Les aménagements réalisés ou en cours font état de :

- 3,1 km de pistes cyclables
- 6,8 km de voies vertes
- 5,9 km de bandes cyclables

Les nouveaux aménagements en cours d'étude portent sur une extension de :

- +1,1 km de pistes cyclables
- +2,5 km de voies vertes
- +0,7 km de bandes cyclables

Des panneaux verts de direction vont être installés aux endroits stratégiques. Ce déploiement d'un jalonnement régulier indiquera les itinéraires à privilégier comme, par exemple :

- De l'hôpital au centre-ville
- De la cité Pau Multimédia au centre-ville
- Du Stade Nautique à l'Université
- Des Allées de Morlaàs à Lescar
- De Idron à Billère
- De Mazères-Lezons à Billère

Un maillage complété par les axes

- Forêt de Bastard – Gelos
- La Paris-Madrid sur Lons et Billère
- Le Chemin Henri IV sur Bizanos

Soit très rapidement une possibilité de circuler dans Pau et autour de Pau en toute sécurité.



